

Communiqué de presse

Lausanne et Begnins, le 1^{er} février 2012

L'EVAM ouvre un nouvel abri de protection civile à Begnins fin février 2012

La situation tendue dans le domaine de l'hébergement des demandeurs d'asile ne s'estompe pas : l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) recherche intensément des solutions pour loger les requérants. Un nouvel abri PC ouvrira fin février à Begnins, très certainement suivi d'autres courant mars et avril.

En 2011, les demandes d'asile déposées en Suisse ont augmenté de 45% par rapport à l'année précédente. Cela représente 1973 migrants attribués au canton de Vaud, et une augmentation nette de plus de 500 personnes hébergées. Ce début d'année 2012 confirme cet afflux.

Conséquence de cette situation tendue, l'EVAM ouvrira fin février 2012 un abri de protection civile à Begnins, afin d'y héberger cinquante hommes. L'organisation concrète de cet accueil est en cours de préparation en collaboration avec la Municipalité. Toutes les informations concernant le fonctionnement et les habitants de ce logement provisoire seront présentées lors d'une séance publique d'information le mercredi 15 février à 20h00 à la salle communale. A cette occasion, Antoine Nicolas, syndic, Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie, Pierre Imhof, directeur de l'EVAM, et différents partenaires seront présents pour répondre aux questions.

Pour rappel, l'EVAM a déjà ouvert cinq abris de protection civile entre 2011 et 2012, à Lausanne, Gland, Le Mont-sur-Lausanne, Orbe et Pully. L'abri de Nyon ouvert en 2009 fermera ses portes à la fin du mois de février. Parallèlement à l'exploitation de ces structures en sous-sol, aujourd'hui toutes occupées au maximum de la capacité prévue, l'EVAM a tout fait pour rationaliser la répartition des résidents dans ses sept autres foyers et y a installé de nouveaux lits.

L'EVAM développe en outre plusieurs projets de construction afin de créer de nouvelles places à moyen ou long terme. Dans l'immédiat cependant, l'unique solution disponible rapidement est l'utilisation d'abris PC.

Renseignements

- *Antoine Nicolas, syndic de Begnins, tél. 022 366 29 47*
- *EVAM, Pierre Imhof, directeur, tél. 021 557 06 01*